

Séance du 04 octobre 2023

Président : M. DESEILLE François

Membres présents : M BERTHIER Christophe - Mme BONNERY Andrée - M BORDAT Pierre - M
DAVID Bruno - M SAVONNET Bernard

Membres excusés : M REBSAMEN François ayant donné pouvoir à M DESEILLE François - M
MAGLICA Georges ayant donné pouvoir M. SAVONNET Bernard – M CHEVALIER Stéphane ayant
donné pouvoir à M. BORDAT Pierre

*Objet
de la délibération*

3. Politique financière et comptable de l'établissement

3. 2. Décisions modificatives 2023

Les décisions modificatives telles que présentées ci-après au Conseil d'Orientation et de Surveillance permettent d'inscrire les crédits budgétaires pour tenir compte notamment de l'impact de l'augmentation du point d'indice au 1^{er} juillet 2023. Ces dépenses sont couvertes par des recettes supplémentaires liées au prêt octroyé à la Caisse de Crédit Municipal de Strasbourg en juillet 2023.

<u>DEPENSES FONCTIONNEMENT</u>		
Compte 612.000 000	Rémunération du personnel	+ 15 000
		+ 15 000
<u>RECETTES FONCTIONNEMENT</u>		
Compte 702.000 000	Intérêts prêts	+ 15 000
		+ 15 000

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a, à l'unanimité, approuvé les décisions modificatives telles que présentées.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Côte d'Or.

Pour copie certifiée conforme,
Le Vice-Président,

François DESEILLE



PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le : 10 OCT. 2023

